

ÉDITION SPÉCIALE #4

COMMUNE NOUVELLE DE DINAN



La Vi(II)e entre parenthèses

RESTEZ CHEZ VOUS

Le virus ne circule pas seul, ce sont les hommes et les femmes qui le font circuler.

LES GESTES BARRIÈRES



Se laver régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Si j'ai des symptômes

Je tousse et/ou j'ai de la fièvre.

J'appelle un médecin.
Je reste à mon domicile, je m'isole.

Je tousse et j'ai de la fièvre. J'ai du mal à respirer et/ou j'ai fait un malaise.

J'appelle le 15.

Distribution des masques

La Commune nouvelle de Dinan souhaite offrir un masque alternatif, certifié en tissu lavable et réutilisable à chaque habitant et ainsi contribuer à la protection de chacun.

Cette distribution est programmée le jeudi 7 et le samedi 9 mai 2020, de 9h00 à 19h00.

Pour faciliter la distribution, quatre points de retrait sont mis en place.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez donner une procuration à la personne de votre choix ou contacter l'Hôtel de Ville de Dinan (02.96.39.22.43) pour qu'ils vous soient livrés.

L'ensemble des consignes à respecter est indiqué dans un courrier officiel de la Commune nouvelle de Dinan transmis aux habitants.



Des services publics engagés au quotidien

Hôtel de Ville

Questions relatives aux services publics de la Ville
> mairie@dinan.fr / 02.96.39.22.43

Atelier du 5 Bis

Garde d'enfants et scolarité
> atelierdu5bis@dinan.fr / 02.96.39.38.21

CCAS

Aides, accompagnement social, portage de repas, etc.
> ccas@dinan.fr / 02.96.87.17.00

Police Municipale

Circulation, stationnement, sécurité
> police.municipale@dinan.fr / 02.96.39.57.57

Dinan Agglomération

Déchets, Dinamo !
> contact@dinan-agglomeration.fr / 02.96.87.14.14

L'éclairage public, on le maintient ? On l'éteint ?

Vous êtes nombreux à nous avoir sollicité afin d'interrompre l'éclairage public en cette période de confinement.

L'obligation de rester chez nous limite notre besoin en éclairage nocturne. Les bénéfices d'une réduction de l'éclairage sont multiples : économiser l'énergie, li-

miter la pollution lumineuse, favoriser la faune nocturne, etc.

Le réseau dinannais n'est actuellement pas adapté à une extinction progressive ou différenciée. Or, toutes les rues de la ville ne peuvent être éteintes, pour des raisons de sécurité liées à la circulation

des véhicules d'interventions d'urgences.

Par conséquent, seuls les éclairages des monuments historiques et les équipements sportifs sont actuellement éteints. La Commune nouvelle de Dinan travaille dès à présent à une gestion plus raisonnée de l'éclairage public, qui passe notamment par sa modernisation.



Conseil anti-stress

La situation actuelle difficile peut s'avérer anxiogène.

C'est pourquoi nous partageons ici quelques conseils pratiques pour améliorer votre zénitude :

- Parlez à vos proches de vos émotions ;
- Prenez des nouvelles de vos amis, d'un parent âgé, d'un voisin, d'un collègue, etc.

- Organiser vos journées ;
- Essayer de vous déconnecter et de bien dormir ;
- Détendez-vous avec des activités que vous aimez (cuisiner, jardiner, bricoler, jouer, chanter...);
- Veillez à conserver une bonne hygiène de vie ;

Si vous sentez le besoin d'en parler, contactez votre médecin ou appelez un numéro d'écoute !

Soyons tous solidaires et bienveillants pour surpasser cette épreuve.

- Le numéro vert national : 0 800 130 000
- La plateforme "Croix-Rouge écoute" disponible de 8h à 20h : 0 800 858 858

Blog : La bibliothèque municipale de Dinan

La Bibliothèque municipale vous propose chaque jour un nouveau contenu sur son blog !

<http://blog.bm-dinan.fr>

Focus sur un article : "Histoires d'être ensemble"

La bibliothèque est fermée, c'est vrai ! Les histoires et leurs personnages sortent des murs pour voler jusqu'à vous !

C'est ce que vous propose Karine grâce à sa lecture filmée et animée du livre « Le lapin de printemps » de Yannick Le François.

Ces nouveaux formats raviront vos enfants et les distrairont lorsque vous êtes occupés.

Alors n'hésitez pas à y jeter un oeil, la vidéo est à retrouver en ligne sur le blog.

LES MARCHÉS HEBDOMADAIRES

Les marchés hebdomadaires de Dinan sont ouverts.

Afin qu'ils se déroulent au mieux, des conditions particulières d'organisation ont été mises en œuvre : distanciation, interdiction du libre-service, sens-unique de circulation, etc.

A partir du 14 mai, le marché continuera de prendre de l'ampleur et se réinstallera sur les deux places. Le nombre de commerçants alimentaires présents sera porté à 60, le jeudi matin.

Les produits manufacturés seront vendus promenade des petits fossés.

Le jeudi matin
*Place du Champs Clos
et place Dugesclin*
De 8h30 à 12h30

Le samedi matin
Parking des Tennis, Léhon
De 9h00 à 12h00

L'information officielle

Retrouvez toute l'information officielle sur le site du gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

 @gouvernement.fr  @GouvernementFR

Sur le site de la Commune nouvelle de Dinan, vous trouverez une information actualisée et locale :

<https://www.dinan.fr>

 @MairiedeDinan  @villededinan

RESTEZ CHEZ VOUS